



U.S. JUNIOR OPEN 2023

Critères d'admissibilité et de sélection

(Approuvé en août 2023)

COMPÉTITION :

Le U.S. Junior Open 2023 aura lieu à Philadelphie, Pennsylvanie, du 16 au 19 décembre 2023. Les matchs seront disputés à au Arlen Specter US Squash Center, à l'Université Drexel et à l'Université de Pennsylvanie.

US Squash poursuivra son changement de politique d'inscription, initialement instauré en 2019, en vue du US Junior Open 2021. Plus précisément :

- 1. Les pays autres que les États-Unis seront limités à 8 joueurs par division.*
- 2. Les joueurs non américains devront obtenir l'appui de leur organisme directeur national.*

Auparavant, le nombre de joueurs canadiens inscrits par division n'était pas limité, et l'appui d'un organisme directeur national n'était pas obligatoire.

La présente politique a été élaborée pour préciser les critères d'admissibilité des joueurs pour obtenir l'appui de Squash Canada et la procédure de sélection menée par l'association pour choisir les huit joueurs par division qui obtiendront son appui au cas où plus de huit joueurs souhaiteraient participer au tournoi.

POUVOIR :

Le conseil d'administration de Squash Canada a délégué le pouvoir de sélection et de décision en vertu de cette présente politique au Comité du parcours de l'athlète junior.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

Pour être admissible à la sélection pour le U.S. Junior Open, un joueur doit :

1. Avoir l'âge exigé.
2. Être un citoyen canadien, ou un résident permanent, ou avoir habité au Canada pendant une période continue d'au moins trois (3) années juste avant les Championnats (pourvu que les résidents qui sont au Canada à titre d'étudiants ou de travailleurs temporaires ne soient pas admissibles). Néanmoins, un joueur junior qui est étudiant, mais qui réside au Canada avec un parent qui a le statut de résident permanent du Canada ou qui habite au Canada depuis au moins trois (3) ans, ne sera pas disqualifié.
3. Être membre en règle d'une association provinciale/territoriale de squash.
4. Payer les frais exigés.

CRITÈRES DE SÉLECTION :

Pour être admissible à la sélection pour le U.S. Junior Open, un joueur **doit** être dûment inscrit à l'événement en ligne au plus tard le 15 octobre 2023 à 23 h 59 HE.

Pour s'inscrire en ligne auprès de US Squash, les joueurs doivent payer leurs frais d'inscription. Ils seront ensuite inscrits à la liste d'attente. Le paiement des frais d'inscription est la première étape de la procédure d'admissibilité, mais l'inscription n'est pas terminée ni finalisée tant que le joueur n'a pas transmis de document qui atteste son âge (passeport) et qu'il n'a pas obtenu l'appui de Squash Canada.

Advenant que :

1. Huit joueurs admissibles ou moins se sont inscrits dans une division donnée, Squash Canada approuvera chacune des inscriptions.
2. Plus de huit joueurs admissibles se sont inscrits dans une division donnée, Squash Canada utilisera les critères suivants pour sélectionner les huit athlètes qui obtiendront l'appui :
 - a) Les cinq (5) meilleur(e)s athlètes admissibles et inscrit(e)s par division seront automatiquement approuvé(e)s en fonction du classement de Club Locker de Squash Canada en date du 10 juillet 2023.
 - b) À la discrétion du comité pour les trois prochains athlètes admissibles et inscrits par division en date du 15 octobre. Les considérations incluront les résultats du Championnat canadien junior, le classement au Club Locker, l'âge, les résultats en tête-à-tête, et tout autre facteur possible.
 - c) Tous les bris d'égalité dans le classement de Club Locker s'effectueront par les résultats les plus récents des face-à-face, du 1er avril au 15 octobre 2023, et en l'absence de tels face-à-face, l'athlète le/la mieux classé(e) dans Club Locker au cours des périodes précédentes sera considéré(e) comme le/la joueur(se) le/la mieux classé(e).
 - d) Si un joueur ne fait pas partie des huit athlètes approuvés dans sa catégorie d'âge, et que la catégorie d'âge suivante compte moins de huit athlètes admissibles dûment inscrits, le-s joueur-s suivant-s les mieux classé-s peu-ven-t demander d'être inscrit dans une division d'âge supérieure à la leur.

Squash Canada confirmera le nom des athlètes approuvés d'ici le 18 octobre 2023.

U.S. Squash remboursera les frais d'inscription des joueurs qui se sont inscrits, mais qui n'ont pas reçu l'appui de Squash Canada.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION :

Les joueurs qui souhaiteraient participer au U.S. Junior Open doivent s'inscrire par le biais de www.clublocker.com avant la date limite d'inscription interne indiquée plus haut.

CONDITIONS À RESPECTER POUR CONSERVER SON APPUI ET RETRAIT DE L'APPUI :

Pour demeurer admissible, tout joueur appuyé par Squash Canada pour participer au U.S. Junior Open doit respecter chacune des conditions suivantes :

- a) Maintenir son statut de membre en règle de son association provinciale/territoriale de squash.
- b) Aviser Squash Canada de toute blessure, maladie ou autre raison qui a interrompu son entraînement pendant plus de 14 jours. Squash Canada se réserve le droit de demander des documents précisant la nature de la

blesure ou de la maladie, ainsi que le délai recommandé par un médecin pour le retour à l'entraînement et à la compétition, ou de mener une enquête plus approfondie.

- c) Signer une décharge relative aux voyages internationaux de Squash Canada comme condition d'approbation.
- d) Satisfaire aux exigences de sécurité de Squash Canada telles que publiées dans sa politique de vaccination contre la COVID-19 concernant la compétition internationale. Cela exigera, entre autres, une preuve de vaccination pour les personnes âgées de 12 ans ou plus.
- e) Satisfaire aux exigences et aux mesures de sécurité relatives à la COVID-19, tel qu'elles peuvent être établies par US Squash pour la participation au US Junior Open.
- f) Signer l'entente d'athlète de Squash Canada, si cela est demandé.
- g) Faire preuve d'engagement envers l'événement en poursuivant l'entraînement, en gardant une bonne condition physique et en s'assurant que la performance est maintenue à un niveau élevé et approprié à la compétition lors de l'événement.
- h) En tout temps, accepter de prendre connaissance du Code de conduite de Squash Canada, de la politique en matière de discipline et de plaintes, de la politique d'appel et de toutes les autres politiques, règles et règlements de l'organisation, et de s'y conformer rigoureusement. De plus, tous les athlètes qui ont reçu l'aval de Squash Canada sont tenus d'adhérer et de consentir à l'UCCMS (Universal Code of Conduct to Prevent and Address Maltreatment in Sport).

Le non-respect de l'un ou l'autre des critères susmentionnés peut entraîner le retrait de l'approbation de Squash Canada pour la participation à l'événement, et ce, à la seule discrétion du gestionnaire du développement des athlètes.

RETRAIT DE LA COMPÉTITION :

Tout joueur ayant reçu l'approbation de Squash Canada pour participer au U.S. Junior Open qui se blesse, devient malade ou, pour quelque raison que ce soit, souhaite se retirer de l'événement, doit en informer Squash Canada le plus tôt possible.

Si ce retrait ouvre une place dans une catégorie d'âge, les critères de sélection ci-dessus seront appliqués dans l'ordre pour le joueur de remplacement, qui pourra disposer d'un délai raisonnable pour accepter ou refuser l'opportunité d'obtenir l'approbation de Squash Canada pour participer à l'événement.